



## **Concours de recrutement du second degré**

### **Rapport de jury**

---

#### **Concours : CAPLP INTERNE et CAER**

#### **Section : LETTRES – HISTOIRE - GEOGRAPHIE**

#### **Session 2016**

**Rapport de jury présenté par :**

**Jérôme GRONDEUX**  
**Président du Jury**

**Olivier BARBARANT**  
**Vice-Président**

## PRÉSENTATION DU CONCOURS

### 1. COMPOSITION DU JURY

#### **Président**

M. Jérôme GRONDEUX – IGEN Histoire-Géographie

#### **Vice-présidente**

M. Olivier BARBARANT - IGEN Lettres

#### **Secrétaires généraux**

M. Olivier APOLLON – IEN Lettres-Histoire-Géographie

Mme Catherine LAMBOLEY - IEN Lettres-Histoire-Géographie

#### **Membres du jury**

BARJOLLE Eric - BITOUZET Sophie - CAILLE-CATTIN Catherine - CHERARA Fatiha - DUBUS Emmanuel - GILARD Nadia - HAINFRAY Laurence - JACQUELIN Charles - LARAT Cyrille - LAURENT Marina - LEFEBVRE Sophie - MENCE Anne Sophie - MESSMER Thaddée - MULOT Philippe - MUSSET Marie - QUET Alexandre - RAVEAU Karine - RIPOCHE Lidwine - ROLLAND Arnaud - SANFILLIPO REYNARD Jany - SCHNEIDER Roselyne - SCLAVOU Iacovina - TOPALIAN Nathalie - VARISCO Françoise - VIRIEUX Patrice

### 2. BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ ET DE L'ADMISSION

#### **ADMISSIBILITÉ**

#### **Concours : CAPLP INTERNE LETTRES-HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

Nombre de postes : 20

Nombre de candidats inscrits : 605

Nombre de candidats non éliminés : 244 Soit: 40 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 52 Soit: 21 % des non éliminés.

#### **Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité**

Moyenne des candidats non éliminés : 6.34/20

Moyenne des candidats admissibles : 10.22/20

Barre d'admissibilité : 9.5/20

**Concours : ACCES ECHELLE REMUNERATION CAPLP (PRIVE)  
LETTRES-HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

Nombre de postes : 39

Nombre de candidats inscrits : 232

Nombre de candidats non éliminés : 143 Soit: 62 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 94 Soit: 66 % des non éliminés.

**Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité**

Moyenne des candidats non éliminés : 7.48/20

Moyenne des candidats admissibles : 8.96/20

Barre d'admissibilité 6.5/20

**ADMISSION**

**Concours : CAPLP INTERNE  
LETTRES-HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

**Rappel**

Nombre de postes : 20

Nombre de candidats admissibles : 52

Nombre de candidats non éliminés : 45 Soit: 87 % des admissibles.

Nombre de candidats admis : 20 Soit: 44 % des non éliminés.

**Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)**

Moyenne des candidats non éliminés : 10.22/20

Moyenne des candidats admis : 12.1/20

**Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission**

Moyenne des candidats non éliminés : 9.43/20

Moyenne des candidats admis : 13.09/20

Barre d'admission : 10.17/20

**Concours : ACCES ECHELLE REMUNERATION CAPLP (PRIVE)  
LETTRES-HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**

**Rappel**

Nombre de postes : 39

Nombre de candidats admissibles : 94

Nombre de candidats non éliminés : 82 Soit: 87 % des admissibles.

Nombre de candidats admis : 38 Soit: 46 % des non éliminés.

**Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)**

Moyenne des candidats non éliminés : 9.53/20

Moyenne des candidats admis : 11.55/20

**Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission**

Moyenne des candidats non éliminés : 9.16/20

Moyenne des candidats admis : 12.83/20

Barre d'admission : 9/20

**Concours interne du CAPLP et CAER - CAPLP Section lettres - histoire et géographie  
Programme de la session 2017**

Lettres

Le programme du concours est celui des objets et domaines d'études des programmes de français du lycée professionnel (CAP et baccalauréat professionnel en trois ans).

Histoire

- Sciences, techniques et société en France et dans le premier empire colonial français de Jacques Cartier à Jean-François de La Pérouse (XVIème -XVIIIème siècles) (question nouvelle)
- Etre républicain en France de 1870 à nos jours
- Histoire et fiction

Géographie

- Géographie des mers et des océans (question nouvelle)
- La France : mutations des systèmes productifs
- Représenter l'espace en géographie

**VALENCE LETTRES**

**L'épreuve d'explication de texte et de grammaire.**

**Rapport établi par Sophie Lefebvre**

L'exposé est structuré autour de trois moments : l'explication de texte, le traitement de la question grammaticale et l'exploitation pédagogique, que le candidat peut aborder dans l'ordre qui lui convient. Le candidat dispose de deux heures pour préparer sa présentation. Au début de la préparation, deux sujets au choix, relevant d'époques et de genres différents, sont proposés aux candidats qui doivent choisir le texte sur lequel ils vont composer.

Les textes proposés relèvent des programmes en vigueur et s'inscrivent dans les objets d'étude des trois années préparant au baccalauréat professionnel. Leur exploitation pédagogique est aussi possible dans les classes de CAP. Ont été soumis cette année aux candidats les auteurs et les œuvres suivants :

Montaigne, *Les Essais* - Molière, *Tartuffe* – Racine, *Phèdre* - Marivaux, *La Double inconstance* - *Encyclopédie* - Stendhal, *Le Rouge et le noir*- Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* – Zola, *Nana* - Verlaine, *Jadis et naguère/ Parallèlement*- Anthologie de la poésie française du XX<sup>e</sup> siècle : De Paul Claudel à René Char - Beckett, *En attendant Godot* – Camus, *Le premier homme*-

En premier lieu, le jury de la valence français souhaite rappeler deux pré-requis fondamentaux pour le candidat: posséder une culture littéraire authentique, et adopter une posture de lecteur impliqué.

Il est bien entendu indispensable que le candidat ait acquis une culture littéraire solide lorsqu'il se présente au concours : de nombreuses lectures d'œuvres intégrales de tous genres et de toutes époques doivent avoir jalonné son parcours ; la connaissance des grands mouvements artistiques, des auteurs et des œuvres canoniques, la maîtrise d'un lexique adapté, constitueront un socle culturel indispensable à l'exercice de son enseignement. Toutefois, il est un aspect trop souvent négligé qu'il paraît nécessaire de souligner: le candidat qui se prépare à l'enseignement des Lettres doit construire avec soin et authenticité son identité de « sujet – lecteur ». Le rapport aux textes et aux œuvres littéraires ne saurait se réduire à un exercice purement formel, à un simple usage désinvesti d'enjeux authentiques ; ce rapport sensible, ouvert, qui permet d'entretenir un dialogue avec le monde et avec soi, relève d'une démarche personnelle et réflexive. Le professeur qui veut enseigner la lecture doit avant tout se placer comme lecteur capable de s'approprier les textes hors de toute contrainte purement institutionnelle, afin de donner sens à son enseignement. La première compétence professionnelle du professeur de français est de vivre la lecture et de la faire vivre. L'explication de texte ne doit donc pas être abordée comme un exercice obligé, voire artificiel, mais comme une opportunité de témoigner de son aptitude à « entendre » et à interpréter le texte, c'est-à-dire à déceler et exprimer ce qui est dit de l'Homme et du monde. Si l'exercice de l'explication de texte prend sens pour le professeur, il prendra sens pour les élèves.

Les commentaires et les conseils qui suivent émanent des observations et des remarques des membres du jury. Ils s'inscrivent dans la continuité des rapports précédents, dont la lecture permettra aux candidats d'appréhender au mieux les exigences de l'épreuve. Les prestations orales ont été marquées par des qualités ou des difficultés qui nous invitent à rappeler les attendus de chaque étape de l'épreuve, à signaler les écueils à éviter, et à formuler des conseils méthodologiques.

## 1- L'explication de texte

### Le temps de préparation

Au moment où les candidats sont amenés à choisir entre les deux textes qui leur sont proposés, il est nécessaire qu'ils suivent la stratégie qui leur permettra de valoriser au mieux leurs compétences et leur sensibilité de lecteur. Ainsi, un extrait de *l'Encyclopédie* ne doit pas être choisi à la hâte en raison de son retentissement historique. L'impression illusoire de facilité liée à l'appartenance générique d'un passage de l'œuvre *Le Rouge et le Noir* ne doit pas forcément conduire à éliminer un extrait de pièce de théâtre du 20<sup>ème</sup> siècle. Les motivations du choix doivent reposer sur le goût personnel, l'appréhension du sens littéral et de la portée littéraire, ainsi que sur les connaissances culturelles du candidat.

Il est indispensable, une fois le choix opéré, d'assurer une compréhension du sens littéral parfaite et complète du passage incriminé. Trop souvent, des contresens viennent empêcher toute interprétation. Par exemple, l'adjectif « paresseuse », dans le poème « Voyage exotique » de Baudelaire, a été compris de façon erronée. Un candidat a perçu dans le groupe nominal « une île paresseuse » une caractérisation péjorative, voire un jugement moral de la part du poète : la critique, en quelque sorte,

d'un mode de vie relâché. Il s'agit donc d'établir un lien pertinent entre les mots, et ne pas considérer ceux-ci isolément de l'ensemble au sein duquel ils acquièrent un sens, et auquel ils confèrent un sens. Nous enjoignons les candidats à prendre connaissance des paragraphes – ou des poèmes dans le cas d'un recueil – précédant et suivant l'extrait. Ce dernier acquerra ainsi tout son sens : des erreurs et des contresens seront évités. Au sein même du passage, il est indispensable d'évacuer toute ambiguïté lexicale en mettant à profit les notes proposées par l'édition de référence, ou en utilisant les dictionnaires mis à disposition, tout en étant apte à réinvestir les informations ainsi collectées. La démarche de lecture et d'analyse du candidat doit ensuite lui permettre d'explorer la visée et les effets du texte, dont il rendra compte au cours de sa prestation orale.

### L'introduction

Succincte, l'introduction permet d'abord de présenter le texte. Le candidat peut choisir d'évoquer rapidement l'auteur, le contexte de création de l'œuvre, ainsi que son genre et sa visée. L'extrait étant situé, un projet de lecture est proposé, et la démarche choisie est exposée, avant que le plan de l'analyse soit annoncé. L'introduction permet d'établir un lien entre le jury auditeur, le candidat lecteur, et l'œuvre littéraire : elle initialise la démarche analytique, suscite le désir d'explorer le texte. Au cours de cette première étape, les candidats doivent veiller à ne pas insérer des éléments passivement collectés dans les annexes et les dossiers des éditions de référence. En effet, le mode d'explication procède du texte, de sa spécificité et de sa singularité ; ne voir en un texte que son aptitude à représenter une notion serait en réduire, voire en méconnaître les enjeux. Il faut également être vigilant, et ne pas « profiter » du caractère quelque peu élargi du propos pour manifester de manière artificielle des connaissances historiques détachées des enjeux du texte.

### La lecture

La lecture ne doit être ni négligée, ni bien sûr oubliée. Le temps de la lecture orale expressive participe fondamentalement à l'explication de texte. La lecture témoigne en effet des compétences de base du candidat, de sa compréhension du texte, et de sa sensibilité aux effets produits par celui-ci. C'est pourquoi il est indispensable de se préparer et de s'entraîner à lire des textes issus des différents genres littéraires, en veillant à respecter leurs spécificités syntaxiques et formelles, tout en donnant à « entendre » le sens et les effets du texte. On regrette que certaines lectures soient hâtives, parfois heurtées, ou fautives : il paraît évident que l'on attend une prononciation correcte de mots tels que « gageure », « cagot » ; la ponctuation et la syntaxe doivent faire l'objet d'une attention particulière ; dans les textes poétiques, il faut veiller à rendre audibles certains procédés, tels que les enjambements ; quant aux textes de théâtre, s'ils ne doivent pas entraîner une diction surjouée ni excessivement dramatisée, ils incitent naturellement à un effort de mise en voix expressive.

### L'analyse

Le candidat a le choix entre deux stratégies : l'analyse composée, ou l'analyse linéaire. Chacune de ces méthodes peut convenir, dans la mesure où son choix résulte d'une approche et d'une exploration sensibles et expertes du texte. Quelle que soit la démarche choisie, il est indispensable, dans tous les cas, de livrer une véritable réflexion sur la dimension littéraire du texte, et d'adopter une démarche analytique authentique, fondée sur l'observation et l'interprétation des procédés mis en œuvre dans le passage étudié ( on entend par procédés les moyens formels mis en œuvre pour produire un sens et un effet : ne se réduisant pas aux procédés stylistiques ou lexicaux, ceux-ci concernent également la structure de l'extrait, la grammaire et la syntaxe, les jeux sur le rythme et le son).

L'analyse linéaire, en suivant le mouvement du texte, permet d'en construire le sens et d'en explorer les nuances de façon progressive, afin d'en dégager l'intérêt. Le candidat doit éviter de reprendre le texte mot à mot, ou proposition après proposition, pour aboutir à une reformulation du texte, ou à une liste d'éléments sans lien. Cette démarche a en effet parfois abouti à une relecture

paraphrastique, ou à un relevé décousu de procédés sans interprétation unifiée ni approfondie des enjeux du passage.

Le commentaire composé, fondé sur un plan qui structure l'analyse, élucide le sens et les effets du texte au moyen d'axes d'étude. Plusieurs écueils doivent être évités. Il arrive trop fréquemment que le plan annoncé soit très rapidement oublié au profit d'une analyse vague et superficielle qui perd de vue le projet de lecture. De plus, certains candidats ont tendance à plaquer sur le texte une grille d'interprétation préconçue sans en mesurer le manque de pertinence, sans tenir compte de la spécificité de l'extrait proposé. Ainsi, l'extrait d'un roman de Zola tel que *Nana* ne se réduit pas à la mise en œuvre du registre réaliste : l'étude de la métamorphose symbolique que Zola fait subir à la figure de la courtisane dans l'article de Fauchery (chapitre VII) est fondamentale pour l'appréhension des enjeux du texte. On relève également une tendance récurrente à la problématisation historique abusive et réductrice : la dimension littéraire du texte est alors oubliée, et ce dernier devient trop systématiquement un outil de dénonciation sociale, le reflet univoque d'une réalité historique ; la réflexion intemporelle qui l'habite est alors diluée dans le propos. De la même façon, il faut se garder d'imposer au texte une grille de lecture purement biographique, ainsi qu'on a pu le voir avec le poème « Parfum exotique » de Baudelaire, envisagé comme un simple récit de voyage, alors que le sonnet, fondé sur l'intériorisation d'un paysage né de la relation du poète à la destinataire, ouvre une réflexion sur l'ailleurs et ses sortilèges, une méditation sur la rêverie et le rapport au temps.

Le jury a pu apprécier un certain nombre de prestations de qualité, bien structurées et fondées sur une analyse pertinente et profonde. Ces prestations ont été valorisées. Mais quelle que soit la démarche choisie (explication linéaire ou composée), il paraît nécessaire de rappeler ici quelques principes fondamentaux :

- Il faut veiller à éviter tout contre-sens sur le texte, autant en ce qui concerne son contenu, sa structure, que la spécificité des situations d'énonciations qui sont mises en jeu. Ainsi, dans « Parfum exotique » de Baudelaire, le fait de ne pas « voir » la présence de la deuxième personne du singulier oblitère le sens du poème.
- Il faut tenir compte de sa spécificité générique. Ainsi, un texte de théâtre ne peut être analysé sans que les didascalies soient prises en compte.
- La problématique doit formuler un véritable projet de lecture en lien avec la singularité du texte. On évitera les questions trop vagues telles que : « Comment Marivaux parvient-il à nous divertir en présentant les personnages ? ». Certaines prestations ont été fondées sur des problématiques tout à fait intéressantes : « Comment cette scène violente permet-elle à Stendhal de tracer le portrait d'un personnage à la fois sensible et isolé ? » ; « Comment Desnos utilise-t-il le rêve pour sublimer la femme aimée à travers la fuite du temps ? ».
- L'identification des procédés est inhérente à l'analyse. Elle ne se réduit surtout pas à l'étiquetage des figures de style, mais s'appuie sur les tonalités mises en jeu, la grammaire, la disposition syntaxique, le choix des mots et les rapports qu'ils entretiennent, ainsi que les modulations rythmiques, sonores ou graphiques.
- Inversement, le repérage des procédés est dépourvu d'intérêt s'il n'est pas mis au service du sens. Identifier le mètre utilisé dans tel poème, apprécier la qualité des rimes n'a aucun intérêt si cela n'aboutit pas à une interprétation.
- La terminologie de l'analyse et de l'Histoire littéraire doit être maîtrisée : on ne saurait employer des termes-clés dont le sens précis n'est pas connu. La définition de la tragédie ne se réduit pas à la mort du héros. Le naturalisme n'est pas simplement « une version plus poussée du réalisme ». On peut également donner en exemples la différence

auteur/narrateur, la notion de narrateur omniscient, les discours direct et indirect, les registres tragique, comique, et satirique, les termes inhérents au genre théâtral (par exemple la scène d'exposition) et poétique (par exemple le sonnet).

Ainsi, l'analyse est fondée sur une attention précise aux procédés et à la facture du texte : quel sens, quels effets sont produits, comment ? D'où la nécessité d'une connaissance fine de la langue, et d'une aptitude à en identifier les nuances pour approfondir l'interprétation, la justifier avec pertinence, élucider l'implicite. Le texte n'est pas un « objet d'étude » détaché de la réalité contemporaine du lecteur ni un document historique ; si sa contextualisation est signifiante, la prise en compte de sa dimension intemporelle –ce que le texte dit de l'Homme- est trop souvent négligée. Enfin, on ne saurait trop insister sur la nécessité de se préparer à l'enseignement des Lettres par une fréquentation assidue, une appropriation et une imprégnation d'œuvres de tous les genres et de toutes les époques. Il s'agit pour le candidat de développer son propre jugement esthétique, dans la perspective de susciter l'intérêt des élèves pour la littérature.

## 2- La question de grammaire

- Les enjeux de l'épreuve

L'enseignement du français ne peut se concevoir sans la maîtrise des éléments fondamentaux de la grammaire. Le professeur doit être apte, pour la faire conduire par les élèves, à mener une activité réflexive sur le fonctionnement et l'usage de la langue. D'une part, cette compétence est inhérente à une lecture experte et à une communication efficiente ; d'autre part, il s'agit de conduire les élèves à construire leurs propres compétences langagières dans le cadre de leurs activités de lecture et d'expression, écrite ou orale. La compétence scientifique du professeur est placée au service de l'activité pédagogique de réflexion sur la langue.

On attend des candidats qu'ils soient en mesure de répondre à une question d'identification d'une forme ou d'une fonction grammaticale, à procéder à une analyse syntaxique, à étudier un point de lexique. Ces capacités sont étroitement liées à la démarche de l'enseignant qui mène ses élèves vers l'élucidation du sens d'un énoncé, vers une réflexion sur la langue. Cette partie de l'épreuve est donc importante et ne doit pas être négligée.

La question de grammaire peut être traitée séparément, ou être intégrée à l'explication de texte. Dans ce cas, le candidat doit annoncer son choix en début d'épreuve et s'y conformer scrupuleusement : la question de grammaire peut en effet se révéler un levier précieux pour enrichir l'analyse du texte. Le jury n'a aucune préférence quant à la place dévolue à cette question. Toutefois, dans le cas où celle-ci est intégrée à l'explication de texte, il est important de veiller à accorder une place réelle aux réflexions grammaticales, sans les dissoudre en un pur commentaire stylistique.

- Les types de questions

**La question peut porter sur une forme grammaticale.** Par exemple, il est demandé au candidat d'identifier les pronoms personnels dans une phrase ou un court passage. Il va de soi que la confusion entre pronom personnel et déterminant (lors du repérage et de l'analyse du mot « le », par exemple), est rédhibitoire. La question peut également requérir le repérage et l'analyse d'un temps verbal. On regrette que certains candidats aient eu des difficultés à distinguer le futur de l'indicatif du conditionnel présent. **Lorsqu'il s'agit de s'intéresser à une fonction**, le candidat doit distinguer le rôle de mots ou de groupes de mots dans la phrase. Par exemple, il est demandé de s'intéresser aux compléments circonstanciels de la phrase. La fonction des propositions subordonnées peut



également être envisagée. **La syntaxe** fait l'objet de certaines questions ; elle requiert une connaissance des unités constitutives de la phrase, une aptitude à en percevoir l'enchaînement et la construction (par exemple : procéder à l'analyse logique d'une phrase). **Enfin, la question de lexique** requiert une attention à la formation du mot et aux unités de sens qui le constituent.

- Les attendus

L'épreuve requiert avant tout une connaissance des catégories grammaticales et de leurs place et rôle dans le système de la langue. Par connaissance on entend : capacité à définir le terme désignant un phénomène grammatical (par exemple, savoir expliquer ce qu'est un pronom), capacité à identifier, à classer (par exemple, relever, classer les pronoms en fonction de leur forme ou de leur fonction) et à manipuler des occurrences attestant du phénomène dans le texte. D'autre part, on appréciera la démarche consistant à relier la question de grammaire à la construction du sens du texte. Ainsi, l'étude grammaticale des phrases interrogatives dans une tirade de *Phèdre* peut aboutir à l'interprétation suivante : *Les phrases interrogatives témoignent d'un discours centré sur son émetteur. Les quatre interrogations partielles, mettant en jeu la première personne du singulier ainsi qu'une variété de pronoms interrogatifs, attestent du trouble du personnage de Phèdre, menacé de folie. Les deux interrogations totales témoignent presque de la surprise du personnage face à sa propre existence, et expriment le ressentiment de Phèdre envers elle-même, sa culpabilité et son désir de mort.*

On attend donc des candidats qu'ils témoignent de leur capacité à envisager la langue d'une façon précise et approfondie, avec l'expertise grammaticale que requiert leur futur métier d'enseignant, afin de construire avec leurs élèves un rapport au texte éclairé, dans les situations de lecture comme dans les situations d'expression.

### 3. L'exploitation pédagogique

L'exploitation pédagogique permet au candidat de construire une proposition de séquence intégrant le texte qui a été analysé. Elle doit se fonder sur les objets d'étude du programme : le candidat doit en maîtriser les nuances et les orientations dans toute leur diversité et leur cohérence. En effet, la connaissance des programmes ne se réduit pas à la mention du titre des objets d'étude, mais inclut la maîtrise de leur finalité. Les programmes doivent être lus et réfléchis par les enseignants qui doivent se les approprier dans leur intégralité, quels que soient les niveaux qu'ils ont eus en charge. La proposition pédagogique est construite à partir d'une problématique claire, à laquelle chaque étape de la progression apportera un élément de réponse, tout en obéissant à des objectifs précis dans les domaines de l'enseignement du français, en termes de compétences et en termes de connaissances. Tous ces éléments doivent être clairement explicités lors de la prestation orale du candidat.

Les attendus de cette partie de l'épreuve et les propositions recueillies lors de la session nous incitent à effectuer les rappels suivants :

- Il importe de veiller à gérer efficacement son temps, afin que le propos consacré à l'exploitation pédagogique ne soit pas excessivement réduit, au point de se limiter à quelques pistes vagues.
- Le sens des termes utilisés doit être parfaitement maîtrisé. Par exemple, pour une séquence consacrée au « personnage », on ne confondra pas « héros » et « personnage ». On proposera une réflexion approfondie sur la notion de « héros », qui peut intégrer des nuances complexes, en fonction du contexte et du genre littéraire envisagés.
- On évitera les rapprochements aberrants : une étude du roman *Nana*, de Zola, dans le cadre de l'objet d'étude « Parcours de personnages », peut difficilement être rapprochée d'un extrait du film « Hunger games ».

- On s'attachera donc à proposer un corpus d'œuvres cohérent, aussi diversifié soit-il. Le regroupement des textes et des documents tire sa pertinence de sa visée pédagogique et des objectifs d'apprentissage qui le fondent.
- On veillera à élaborer une démarche pédagogique ouverte, permettant aux élèves de construire leurs compétences et de gagner en autonomie. Il ne s'agit pas de « leur faire dire ce que l'(on) veu(t) qu'ils disent ».
- La connaissance des différents types de lectures (analytique, cursive) proposées aux élèves est indispensable à la mise en place d'un projet pédagogique sensé. La démarche de la lecture analytique doit être comprise: il ne s'agit pas de « plaquer » un certain nombre d'outils d'analyse préconçus sur un texte pour en dégager l'intérêt, mais de s'interroger avec les élèves sur le sens et les effets d'un texte, et sur les procédés mis en œuvre dans ce texte.

Certaines propositions pédagogiques intègrent l'histoire des arts de manière particulièrement judicieuse ou reviennent à l'essence même du théâtre en interrogeant les élèves sur la mise en scène. D'autres proposent des stratégies tout à fait intéressantes pour gérer l'hétérogénéité et développer les apprentissages de manière bienveillante. L'analyse d'un extrait de l'œuvre de Camus, *Le Premier Homme*, a abouti à l'élaboration d'une séquence de Terminale, dans le cadre de l'objet d'étude « Identité et diversité », organisée autour de la question suivante : « Comment la prise en compte de l'autre me permet-elle de me situer ? ». Fondée sur un parcours de lecture permettant d'appréhender l'évolution du personnage principal de l'œuvre dans son rapport à l'autre, intégrant des objectifs de langue précis ( la modalisation, le lexique des sentiments et du souvenir, les temps du passé) et misant sur la consolidation des compétences en matière d'expression écrite et orale, cette séquence, décrite et justifiée avec précision, a permis au candidat de témoigner de ses qualités pédagogiques, et de son souci d'établir avec ses élèves une relation fondée sur l'explicitation des démarches, afin de les associer à la progression de façon active. Cette proposition pédagogique, incluant l'ouverture sur le cinéma, a permis d'engager une réflexion qui interroge l'élève dans son rapport au monde et favorise son autonomie.

#### 4. L'entretien

L'entretien permet au candidat d'explicitier ou de développer certains aspects de sa prestation orale : le questionnement du jury n'a pas pour but de le piéger, mais au contraire de lui donner l'opportunité de valoriser ses qualités, de prendre du recul vis-à-vis de ses choix, et de montrer son aptitude à adopter une attitude critique vis-à-vis de ses démarches. Il importe donc que le dialogue ainsi engagé soit appréhendé de façon constructive, et, loin de paralyser le candidat, qu'il lui donne l'opportunité de témoigner de sa culture, de ses capacités de réflexion et de communication.

#### 5. Les qualités d'expression

Enfin, tout au long de sa prestation orale, le candidat témoigne de sa maîtrise de la langue. Pour cela, les qualités d'expression et d'élocution, l'adéquation du lexique et la correction de la syntaxe doivent être cultivées. On ne peut en effet dire d'un personnage qu'il est « marrant » ou « sympa ». Une pièce de théâtre ne se « décompose » pas en actes, et on ne « pallie » pas « à » quelque chose. A l'inverse, le candidat peut se dispenser d'abuser de tournures emphatiques ou affectées. Il est important que le professeur de français soit apte à formuler clairement ses idées dans un vocabulaire et une syntaxe adaptées, de façon claire et posée, qu'il manie la langue avec souplesse et précision. La maîtrise de la langue, fondamentale, ne réside pas dans l'emploi affecté, ostentatoire et rigide, d'un registre soutenu, mais elle requiert une précision et une correction exemplaires, dans un contexte donné, qui est celui de l'institution et de l'école.

De remarquables prestations ont permis au jury d'apprécier à la fois les connaissances, les compétences disciplinaires et les qualités pédagogiques et didactiques de certains candidats.

## **VALENCE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

### **Commentaire de document**

#### **Rapport établi par Charles Jacquelin**

##### 1) Présentation de l'épreuve d'admission valence histoire-géographie :

###### ➤ Les modalités de l'épreuve

L'épreuve d'admission porte soit sur l'histoire, soit sur la géographie en fonction d'un tirage au sort effectué par le jury.

Les sujets comportent deux documents s'inscrivant sur une même question du programme du concours mais relevant de thématiques différentes. Les candidats sont invités à :

- présenter les documents en les rattachant aux programmes d'histoire ou de géographie enseignés en lycée professionnel ;
- choisir l'un des documents proposés et en faire l'analyse scientifique ;
- proposer une exploitation pédagogique de ce document pour une classe de leur choix.

L'exposé du candidat est suivi d'un entretien avec le jury.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure maximum ; coefficient 3.

###### ➤ Quelques remarques générales

Certains candidats se présentent aux oraux sans connaître les modalités de l'épreuve et les questions inscrites au programme du concours. Le jury a ainsi déploré que quelques uns fassent l'impasse sur l'une des parties de l'épreuve, passant directement de la présentation des documents à leur exploitation pédagogique ou au contraire se contentant d'une vague analyse scientifique. Aussi, ceux qui se sont préparés avec sérieux se démarquent nettement des autres. La connaissance de l'esprit de l'épreuve a souvent permis de faire des propositions cohérentes en termes de didactique et de pédagogie. Par ailleurs, et cela est particulièrement vrai pour le sujet « Histoire et fiction », la maîtrise de questions épistémologiques, essentielles pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie, est un élément assez discriminant.

Les candidats ont trop souvent des connaissances très approximatives : plusieurs d'entre eux ont par exemple situé Verdun en 1917, les grands repères chronologiques de la Seconde Guerre mondiale ne sont pas maîtrisés, la réforme territoriale de 2015 n'est pas connue...

Le jury a toutefois pu apprécier d'intéressantes prestations de candidats dont le propos structuré et nourri de connaissances progressait de manière à construire une véritable compréhension du document ainsi qu'une proposition pédagogique qui prenait réellement en compte les élèves.

## 2) La présentation des documents :

### ➤ Une présentation pertinente

Le plus souvent, la présentation des documents se limite à une redite des éléments figurant sur la première page du sujet, l'enjeu de cette présentation n'étant pas perçu par de très nombreux candidats. La présentation devrait pourtant permettre d'initier une problématisation de l'ensemble de l'exposé du candidat.

Cette phase de l'épreuve est souvent trop rapide, notamment en Histoire : le statut du document à étudier est l'objet de trop peu d'attention de la part des candidats, qui procèdent trop rarement à une véritable critique externe de celui-ci.

### ➤ Le lien avec le sujet du concours

Nombreux ont été les candidats à ne pas analyser spontanément le document choisi au regard d'une question au programme. Ce lien entre les documents et une ou plusieurs questions du programme du concours, établi dès de la présentation, semble déterminant. Des candidats ont ainsi conclu leur présentation : « Ces documents nous amènent à questionner le lien entre histoire et fiction ». Il est fort possible que cette conclusion les ait aidé à problématiser leur analyse qui fut de grande qualité. La référence explicite à la question « Histoire et fiction » a souvent permis de produire une analyse scientifique pertinente et ensuite une exploitation pédagogique intégrant la dimension fictionnelle. En revanche, les candidats qui ont écarté cette partie de la consigne du sujet ont très souvent proposé une analyse scientifique du document de fiction sans tenir compte de sa spécificité. Ils ont étudié le document comme s'il s'agissait d'un document source.

### ➤ Le lien avec les programmes de lycée professionnel

La très grande majorité des candidats ont une connaissance satisfaisante des sujets d'étude des programmes d'histoire-géographie de lycée professionnel. Quelques uns se présentent cependant à l'épreuve sans les avoir lus. Une telle attitude questionne leur motivation à être professeur de lycée professionnel. D'autres en font une lecture partielle ou maladroite, ignorant les capacités inscrites dans les programmes, se montrant notamment incapables d'expliquer en quoi le travail d'une situation se distingue de celui que l'on peut mener dans le cadre du sujet d'étude.

➤ Le choix du document

La justification du choix du document est très rarement exposée. En effet, après une présentation des documents rapide et superficielle, les candidats passent directement au commentaire scientifique sans même évoquer les raisons qui motivent leur choix ou esquisser une réflexion problématisée. En revanche, quelques candidats soucieux de la cohérence de leur exposé, motivent dès cette phase de leur propos leur choix en termes de didactique ou de pédagogie, et présentent utilement les enjeux scientifiques du document.

3) Le commentaire scientifique du document :

➤ Construire une véritable analyse problématisée

Analyser un document nécessite de le lire de manière approfondie. Une somme de connaissances, pertinentes par ailleurs, mais plaquées sur un document est incapable d'en construire le sens. Les candidats qui ont le souci d'aborder l'ensemble du document dans leur analyse en citant avec précision des passages clés parviennent à l'analyser correctement. A l'inverse, l'exposé d'un candidat qui n'a jamais mentionné le document analysé dans son propos initial ne l'a en rien éclairé.

Lorsque le lien avec les questions du concours n'est pas fait, il est très difficile pour les candidats de problématiser leur analyse. Un très grand nombre d'entre eux ne prenant pas en compte véritablement la nature du document, ne parvient pas à construire une critique externe efficace. Cela a pour conséquence de très nombreux exposés se cantonnant à un simple prélèvement d'informations sans véritable regard critique.

C'est vrai pour les sujets d'histoire mais encore plus pour ceux de géographie. De nombreux candidats oublient qu'une carte résulte d'une construction, qu'il s'agit d'un discours et que, par conséquent, elle doit être critiquée.

Il n'existe pas en effet de documents ou de supports neutres et leurs visées et propriétés singulières doivent être interrogées. En géographie, les candidats qui ont su questionner les sources de telle ou telle carte, le choix des données représentées, les implicites de telle ou telle catégorie, ont su établir la visée de la carte et ses limites. A contrario, les candidats qui ont présumé que la carte est neutre, qu'elle ne procède pas de choix et n'a pas de visée n'ont pas pu la mettre à distance pour l'analyser. De même le contexte de production gagne à être questionné. Il n'est pas anodin de publier un roman dont l'action se situe durant la première guerre mondiale en 2013 lorsque se préparent des commémorations et que les derniers survivants ont disparu.

La construction de problématiques scientifiques pertinentes constitue le préalable incontournable d'un commentaire scientifique réussi. Car comme l'écrit A. Prost dans les *Douze leçons sur l'histoire*, « c'est la question qui construit l'objet historique, en procédant à un découpage original dans l'univers sans limite des faits et des documents possibles. Du point de vue épistémologique, elle remplit une fonction fondamentale, au sens étymologique du terme, puisque c'est elle qui fonde, qui constitue l'objet historique »

➤ La réflexion didactique

Être en capacité de citer les faits, leurs enchaînements, les acteurs des situations et sujets d'étude des programmes ne suffit pas pour les enseigner. Les savoirs pour enseigner ne se confondent pas avec les savoirs à enseigner. Une réflexion sur le métier de l'historien et du géographe, les raisonnements et notions (période, rupture, frontières...) mobilisés dans leur enseignement dans le secondaire, une mise en perspective des événements, quelques références épistémologiques sont indispensables. Une réflexion globale sur le statut, la place du document et l'utilisation qu'on en fait manque trop souvent, aussi bien en géographie qu'en histoire.

Le jury a valorisé les exposés des candidats qui ont su mettre en relation des choix narratifs, des spécificités du support choisi (bande dessinée, roman...) avec des questions épistémologiques : comment écrit-on l'histoire ? Quels procédés de la fiction l'histoire emprunte-t-elle et pour quelles raisons ?

➤ La maîtrise des savoirs scientifiques

Si plusieurs candidats ont de solides connaissances qui leur permettent de conduire une lecture pertinente des documents et proposer une transposition didactique de qualité, d'autres en revanche montrent des insuffisances qui interrogent leur capacité à enseigner l'histoire et la géographie. L'absence de connaissances précises a conduit certains à limiter leur propos à de la paraphrase voire même à réaliser de fâcheux contresens sur le document. Plusieurs candidats se sont montrés incapables de définir des notions clés comme par exemple celle de frontière, de migrant, de réfugié, de flux, de stock en géographie, de typologie de conflit, d'acteur ou de récit en histoire. Le manque de connaissances explique aussi dans doute que l'extrait de *La controverse de Valladolid* ait parfois été envisagé comme une retranscription de ce qui s'est passé réellement, la dimension fictionnelle n'étant pas prise en compte. En ce cas, la distinction entre la date de production du document et celle de la fiction n'a pas même été perçue.

En géographie, le manque de connaissances préalables explique souvent l'absence de regard critique dans l'étude des cartes. Elles sont alors traitées comme des documents bruts, pas comme des constructions intellectuelles dont on peut questionner les choix ou les typologies. Elles sont donc étudiées comme un ensemble de données factuelles, pas comme un outil qui sera utilisé par différents acteurs pour aménager un territoire (cf. la carte de la métropole marseillaise, extraite de *Territoires 2040* de la DATAR) ou comme une interprétation d'un phénomène ou d'une notion.

4) La proposition d'exploitation pédagogique :

➤ Une proposition ancrée dans les programmes de lycée professionnel

De façon générale, les candidats réussissent à rattacher le document à un sujet d'étude des programmes de lycée professionnel. Toutefois, rares sont ceux qui intègrent réellement le document dans une séance d'enseignement. En effet, très souvent, le document retenu est artificiellement associé à une séquence préfabriquée que le candidat décrit par le menu sans regard réflexif. Les propositions les plus pertinentes sont celles qui s'attachent à construire une séance à partir du

document choisi et à proposer une activité prenant réellement en compte les élèves. Les candidats sont donc invités à proposer des activités concrètes sur le document en précisant les consignes qu'ils donneraient à leurs élèves, les situations d'enseignement et d'apprentissage qu'ils mettraient en œuvre dans leur classe en fonction des choix opérés dans les programmes. Les capacités ou compétences des programmes doivent ainsi être connues pour concevoir l'activité des élèves.

➤ Une mise en œuvre pédagogique réfléchie et appropriée

Les propositions des candidats sont quelque peu artificielles et rarement problématisées de manière satisfaisantes. Elles sont souvent standardisées. Une progression est proposée dans laquelle est inséré le document qui est accompagné de quelques questions destinées aux élèves. Trop rarement les candidats expliquent clairement et précisément comment ils utiliseront le document. Les dispositifs pédagogiques proposés sont vagues, on ne voit pas les élèves au travail. On n'envisage pas non plus l'évaluation. Le jury a cependant apprécié des propositions en géographie qui intègrent le document à une étude de cas, articulant une réflexion multi-scalaire ou invitant à réaliser un croquis simple.

Des candidats ont parfois des difficultés à expliciter leurs attentes au regard des consignes de travail proposées. Ainsi a-t-on pu souvent entendre « Les élèves expliquent le document ». Mais qu'est-ce qu'expliquer en histoire ou en géographie ? Les candidats qui avaient étudié le *Vade-mecum des capacités en histoire-géographie* pour le collège étaient bien outillés pour répondre à ces questions. La proposition pédagogique ne doit pas être conçue comme une suite de séances vagues et peu développées qui ne permettent pas de construire la compréhension et les compétences des élèves.

Les meilleures prestations sont celles de candidats qui interrogent leur proposition pédagogique en plaçant l'acquisition des connaissances mais aussi des capacités ou compétences des programmes au cœur de leur réflexion. Ce regard réflexif n'est le plus souvent possible que si le candidat a bien intégré les finalités de l'enseignement de l'histoire-géographie qui ne saurait se réduire à un prélèvement d'informations guidé par un questionnaire visant à rédiger une synthèse.

##### 5) Quelques conseils en guise de conclusion

Un juste équilibre doit être respecté entre les trois parties de l'épreuve : présentation des documents, analyse scientifique et proposition pédagogique. Une proposition pédagogique qui s'étire artificiellement en longueur ne compense en rien les manques d'une analyse scientifique. Les questions du jury sont souvent destinées à amener les candidats à revenir sur le propos initial pour l'approfondir, le compléter, l'amender.

Par ailleurs, le document est central dans l'enseignement de l'histoire-géographie. L'épreuve vise à apprécier la capacité des candidats à analyser un document et à en proposer une exploitation pédagogique. Le jury attend donc du candidat qu'il travaille sur le document choisi et qu'il établisse un lien étroit entre le commentaire scientifique et l'exploitation au cours d'une séance qui témoignera de sa capacité à construire une transposition didactique pertinente.

De cette manière il fera la preuve de compétences professionnelles qui lui seront nécessaires pour exercer le métier de professeur de lettres-histoire/géographie en lycée professionnel.

## ÉPREUVE D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

### 01

- Vous présenterez les documents en les rattachant aux programmes d'histoire ou de géographie enseignés en lycée professionnel.
- Vous choisirez un des documents proposés dont vous ferez l'analyse scientifique.
- Vous proposerez une exploitation pédagogique de ce document pour une classe de votre choix.

### Documents

**Document 1** : Extraits de José Manuel Fajardo, *Lettre du Bout du Monde*, Editions Métailié, Paris, 2012, page 21 – page 30

Titre original : *Carta del fin del mundo*, 1996

**Document 2** : Extraits de Art Spiegelman, *Maus*, tome II, Flammarion, Paris, 1992, page 69 – page 71.



**Document 1 :**

*Ville de la Navidad*

*Vendredi, quatrième jour du mois de janvier,*

*de la mille quatre cent quatre-vingt-treizième année*

*de la naissance de Jésus-Christ Notre Seigneur*

Les bateaux sont partis hier. La nef de l'amiral a été la dernière à quitter la plage, au point du jour, et les deux caravelles ont hissé les voiles et se sont éloignées dans le temps de retourner trois fois l'*ampoulette*<sup>1</sup>. Je crois les voir encore, ancrées dans la baie à moins d'une brasse du tas de bois que nous récupérons sur l'épave de la *Santa Maria* et que nous transportons depuis des jours de la *Santa Maria* jusqu'à l'éminence où nous sommes en train de construire la palissade d'un fortin. Je crois les voir, mais je sais que c'est une illusion, un prolongement du rêve qui cette nuit m'a permis de dormir au milieu des bruits nocturnes de cette terre perdue aux confins du monde. (...) Mais lorsque je me suis réveillé ce matin, il n'y avait aucune trace de voile à l'horizon. Nous sommes trente-neuf hommes que le destin, l'ambition et la volonté de Dieu ont décidé d'échouer sur cette plage où ils édifient une défense précaire en utilisant les épaves d'un bateau naufragé. (...) Devant nos yeux s'étale le spectacle le plus fantastique que tu puisses imaginer. Pour notre entendement, tout est nouveau et si beau que c'est merveille de voir les couleurs des oiseaux et des fleurs, de respirer les fragrances de la végétation et de contempler des créatures encore sans nom, aux formes si étranges que l'on pourrait bien les prendre pour des monstres si elles n'étaient petites et le plus souvent farouches. Tout est fascinant, insolite et pourtant étranger, car nous ne savons rien sur maintes choses que nous n'osons toujours pas toucher. (...) Je profite donc de ce moment, à la chaleur du brasier, pour t'écrire ces lignes en tant que premier défricheur des Indes. Un bien grand titre pour un simple Biscayen, me diras-tu, mais c'est pourtant vrai, mon cher frère, même si je persiste dans l'impression de vivre en pleine fable.

Toute la journée, les Indiens ont rôdé dans la baie, restant à distance pendant des heures, comme s'ils n'avaient rien de mieux à faire en ce bas monde que de paresser à l'ombre des très hauts palmiers et des arbres qui puisent à pleines racines l'eau de la mer, des arbres aussi touffus que des ronciers, enlacés par toutes sortes de plantes grimpantes aux fleurs immenses et vivement colorées. (...) même si les Indiens que nous avons vus jusqu'à présent ne paraissent guère armés, nous ignorons quels royaumes entourent celui-ci et qui en sont les habitants. Cet après-midi Juan dit Chanchu, de Lequeitio, est venu me parler ; tu dois savoir qu'il s'est aussi embarqué dans cette aventure avec son ami Domingo, et il était maître d'équipage de la nef jusqu'au moment où Gonzalo Franco, cette mauvaise tête de marin, l'obligea à céder la barre, dans la soirée du vingt-quatre décembre dernier, au benjamin Martin de Urtubia, mousse non moins biscayen, gaillard solide et bien découplé, mais sans aucune expérience de la manœuvre en mer, qui eut l'infortune d'échouer la *Santa Maria* sur un banc de sable semé de pierres aussi tranchantes que des couteaux, où elle est restée pour que nous puissions la

démanteler (...) <Chanchu> m'a (...) demandé de fabriquer des cassettes bien rivetées, qu'il me paiera à part et de sa poche, pour y serrer l'or, car il est convaincu qu'il doit y en avoir en grande quantité non loin d'ici, en effet, l'éclat de l'or a été la puissante raison qui nous a tous retenus sur cette terre inconnue, alors que l'Amiral repartait pour la Castille afin de rendre compte de tout ce que nous avons vu et découvert. Et nous avons de bonnes raisons de convoiter le précieux métal, comme tu le sais, car ces dernières années ont été plutôt mauvaises, pleines de soucis et de privations. (...)

Deux semaines se sont écoulées depuis que j'ai commencé d'écrire cette lettre, et ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai l'occasion de la reprendre. Si tu voyais comme nous avons bien travaillé, cher frère, tu serais fier ! La palissade du fortin est achevée et quand nous sommes de garde nous apercevons de là-haut une bonne partie de cette côte où le vert de la mer se confond avec celui de la végétation, au point que, comme le disait l'Amiral, nous avons plutôt l'impression de nous trouver aux frontières du Paradis. Nous avons aussi construit cinq cabanes qui doivent nous servir de demeure, hors de l'enceinte du fortin, et une à l'intérieur pour y remiser armes et engins en cas de siège. Mais je serais étonné que nous l'utilisions un jour comme refuge, vu le tempérament que montrent les Indiens. Ce sont des gens pacifiques qui s'adonnent à des occupations ayant peu de liens avec la guerre, même si nous en avons repéré quelques-uns avec des traces de blessures et des cicatrices sur le corps, voire des doigts ou un œil en moins, ce qui prouve sans conteste que l'expérience de la guerre ne leur est pas étrangère. Mais on ne trouve dans leur esprit aucune trace de la sauvagerie des combats. Ils se montrent aimables et curieux, nous rendent visite fréquemment, parfois sans aucun motif. Il semble que nous suscitions une confiance étrange et de l'admiration. C'est pourquoi, cher frère, il m'est difficile de les traiter de sauvages, selon le sens que l'usage commun donne à ce terme, car jusqu'à présent je n'ai remarqué chez eux ni férocité ni malice. Certes, ils sont nus à toute heure et ne paraissent pas s'inquiéter une seconde d'offrir leur nudité au regard des autres, mais c'est une attitude très répandue aux Indes, comme j'ai pu l'observer chez tous les peuples que nous avons traversés depuis que, le douze octobre dernier, nous avons aperçu ces terres pour la première fois. En voyant leur nudité et leur naïveté, car ils troquent tout ce qu'ils possèdent contre des perles de verre ou des clochettes, je croirais plutôt que ce sont des gens simples plutôt que des sauvages. Et la dévotion qu'ils manifestent à notre endroit est sans doute due à la supériorité de notre Foi et de notre Empire, et non à la crainte de notre force.

(...)

Je me demande sur quelle terre nous sommes arrivés, mais je suis certain que c'est la plus perdue de possessions du Grand Khan, car la langue de ces Indiens est complètement inconnue et, en dépit des bons offices de notre traducteur, Luis de Torres, aucun d'eux n'entend l'arabe, le chaldéen ou l'hébreu, qui sont pourtant des langues orientales. Il est donc malaisé de nous faire comprendre et encore plus de savoir ce qu'ils veulent nous dire. (...) Nous comprîmes enfin que le lieu d'où nous venons était une grande énigme pour ces Indiens.

1. *Ampoulette* : sablier utilisé par les marins, qui durait une demi-heure avant chaque retournement.

## Document 2 :

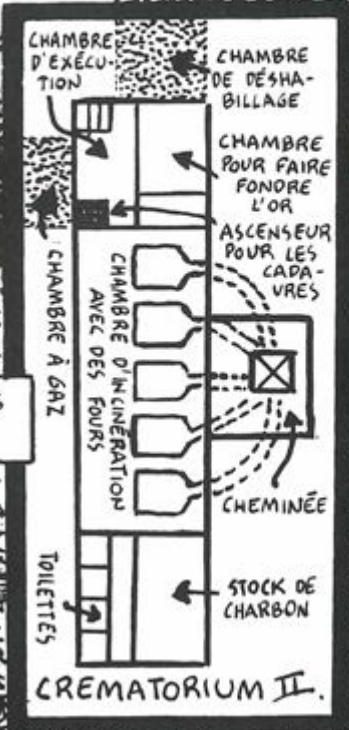




J'AI ÉTÉ DANS UN DES QUATRE CRÉMOS, COMME UN GRAND FOURNIL, C'ÉTAIT...



NOUS, LES ZINGUEURS, ON DEVAIT RETIRER LES TUYAUX ET LES SOUFFLERIES DE LA CHAMBRE À GAZ, AU SOUS-SOL.



C'ÉTAIT UNE USINE POUR RÉDUIRE - EN UN, DEUX, TROIS - EN CENDRES ET FUMÉE TOUT CE QUI Y ENTRAIT.

chambre de déshabillage souterraine

fours

chambre à gaz souterraine

DES PRISONNIERS SPÉCIAUX TRAVAILLAIENT ISOLÉS ICI. DU BON PAIN ILS AVAIENT MAIS APRÈS QUELQUES MOIS, ILS FINISSAIENT AUSSI PAR LA CHEMINÉE. L'UN D'EUX M'A TOUT MONTRÉ COMME C'ÉTAIT AVANT.



LES GENS VRAIMENT ILS CROYAIENT QUE C'ÉTAIT POUR LES DOUCHES, C'EST CE QU'ON LEUR DISAIT.



Ils entraient dans une grande pièce pour enlever leurs vêtements. Ça ressemblait-dû, c'était bien comme on leur disait.

SI J'AVAIS VU QUELQUES MOIS AVANT COMMENT TOUT ÉTAIT ARRANGÉ ICI, UNE FOIS SEULEMENT J'AURAIS VU!



ET TOUS, DANS LA SALLE DES DOUCHES, ILS SE TASSAIENT, ON FERMAIT LA PORTE HERMÉTIQUEMENT, ET ON FAISAIT LE NOIR.



CE TYPE QUI TRAVAILLAIT LÀ-BAS, IL M'A RACONTÉ...



AVEC UN MONTE-CHARGE, ILS MONTAIENT LES CORPS JUSQU' AUX FOURS - BEAUCOUP DE FOURS, ET 2 OU 3 CORPS, DANS CHAQUE FOUR, ILS BRÛLAIENT.



## ÉPREUVE D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

- Vous présenterez les documents en les rattachant aux programmes d'histoire ou de géographie enseignés en lycée professionnel.
- Vous choisirez un des documents proposés dont vous ferez l'analyse scientifique.
- Vous proposerez une exploitation pédagogique de ce document pour une classe de votre choix.

### Documents

**Document 1** : Article « L'Europe, un laboratoire des habitants mobiles », extrait de « Habiter le monde », la Documentation Photographique, numéro 8100, Olivier Lazzarotti, juillet-août 2014.

**Document 2** : « Un réseau de transport pour une Métropole des proximités »,

Compte rendu final de l'équipe Devillers et associés ,Mission interministérielle projet métropolitain Aix-Marseille-Provence.

<http://www.mouvement-metropole.fr> (consulté le 29/12/15)

## L'EUROPE, UN LABORATOIRE DES HABITANTS MOBILES

**L'Europe des tranchées et des murs est-elle devenue celle de la libre circulation ? Signé à Lisbonne en décembre 2007, le traité sur l'Union européenne (UE) l'institue dès les premiers paragraphes de son préambule. Cela fait de l'expérience continentale un cas unique : celui de vingt-huit Etats-nations qui ont pacifiquement choisi de s'unir. Avec quelles conséquences ?**

De fait comme de droit, les mobilités y sont reconnues comme attribut même de la citoyenneté européenne, notamment grâce à la convention de Schengen (1995), sans cesse actualisée et élargie, parfois à des pays hors de l'UE. Compte tenu de la densité de sa population, près de 115 habitants/km<sup>2</sup>, et de la diversité des sociétés qui la composent, l'UE peut être considérée comme l'un des laboratoires contemporains des sociétés à habitants mobiles. Français, ils vivent en Grande-Bretagne, Britanniques, ils s'installent dans les campagnes françaises, Britanniques et Allemands, ils partagent leurs vies entre Londres ou Francfort et Majorque. Dans un tel chamboulement, les villes et leurs environnements campagnards, largement traversés d'urbains, ne sont-elles pas en train de s'imposer, selon un processus continental de métropolisation qui serait le fait majeur d'une géographie européenne ?

La mise en place de ces dispositions soulève, réciproquement, la question des frontières, d'abord aux limites de l'UE. Classiquement, elles marquent une séparation entre les pays membres et le reste du Monde ; plus ponctuellement, elles séparent les pays membres intégrés à l'espace Schengen de ceux qui ne le sont pas, le Royaume-Uni par exemple. Une agence européenne spécifique, Frontex, créée en 2005, est chargée de surveiller plus de 40 000 km de frontières maritimes et terrestres de l'UE. Elles sont annuellement traversées par environ 300 millions de personnes. Certaines portions font l'objet d'une attention particulière, parce qu'elles sont d'importantes voies de passage. C'est le cas de Ceuta et Melilla, enclaves espagnoles en Afrique. 5566 personnes y avaient été arrêtées en 2000 ; elles n'étaient plus que 1567 en 2005. Les clandestins empruntent d'autres voies désormais. Plus ponctuellement, la très longue frontière entre le Brésil et la France en Guyane interroge les limites d'une Europe parfois projetée bien au-delà du continent qui en porte le nom. Le jeu en vaut-il la chandelle, quitte à prendre le risque de sa propre vie pour poser les pieds sur le continent européen quand on n'en possède pas la citoyenneté ?

Mais le processus européen implique d'autres problèmes. Si on peut approcher la question de la liberté dans les sociétés à habitants mobiles, c'est, en partie du moins, dans la possibilité que chacun peut avoir d'accéder à la libre circulation. Or, la citoyenneté européenne, qui assure cette liberté, ne s'acquiert pas en tant que telle. On ne devient européen que parce qu'on possède déjà la nationalité d'un pays membre. Spécifiquement, donc, une question se pose : comment considérer ces habitants, présents de fait sur le territoire européen, mais qui ne possèdent pas d'identité européenne ? Si les frontières internes de l'Union ne sont pas opposables à ses citoyens, elles le restent pour qui n'est pas

européen. Les traverser ne représente donc pas le même exercice ni le même risque, pour les uns et les autres [...]

Dès lors, des types de frontières plus originaux apparaissent, cette fois à l'intérieur même du territoire européen. Frontex agit dans les aéroports, mais ce sont les camps de rétention qui retiennent le plus l'attention. Après celui de Sangatte, ils enferment désormais des populations présentes en Europe sans avoir le droit d'y être ou qui tentent d'y pénétrer, comme sur l'île italienne de Lampedusa. Cela implique, plus que d'autres peut-être, les pays concernés : le problème politique se mue alors en une difficulté politique qui met en jeu les termes d'une cohabitation européenne. Les frontières passent désormais entre et par les habitants, quand habiter l'Europe ne signifie pas mécaniquement être européen.

L'Europe, donc, définit un territoire, avec ses limites. Mais le mot qualifie aussi des habitants et, pour ceux qui en possèdent la citoyenneté, un style d'habiter. De fait, l'européanité est définie par une expérience, les mobilités, et, de droit, par un rapport au territoire, véritable citoyenneté pratique, la libre circulation à l'intérieur de ses limites. De ce point de vue, et même en élaboration, il existe bien une manière d'habiter le Monde.



## UN RÉSEAU DE TRANSPORT POUR UNE «MÉTROPOLE DES PROXIMITÉS»

Cette carte montre nos propositions pour améliorer le parcour interne dans la «ville linéaire» qui s'étend de façon continue le long du littoral, et au sud-ouest d'Aix.

- une ligne de Aubagne à Gardanne-Meyreuil, en passant par la Blancarde, et la nouvelle gare de Plan de Campagne, avec l'ouverture de trois nouvelles stations
- une ligne de St Charles à Pas des Lanciers, Vitrolles et Rognac, qui emprunte la voie PLM, avec une réouverture des anciennes stations dans les faubourgs nord de Marseille.
- une ligne de St Charles à la Méde, qui emprunte la voie PLM jusqu'à Pas des Lanciers, puis la voie ferrée aujourd'hui réservée à l'usine de la Méde.

Cette dernière ligne pourrait être prolongée par deux Bhns passant par Martigues, l'une en boulevard urbain jusqu'à Istres, et l'autre rejoignant Fos en passant par la nouvelle gare de Croix-Sainte et Port de Bouc - la prolongation du Bhns à l'étude vers la gare Tgv en passant par la Duranne et le Petit Arbois, et son maillage avec le réseau Ter à plan d'Alliane.

## 2 NIVEAUX DE MOBILITÉ METROPOLITAINE INTERCONNECTÉS

1er niveau: Le réseau TC interurbain

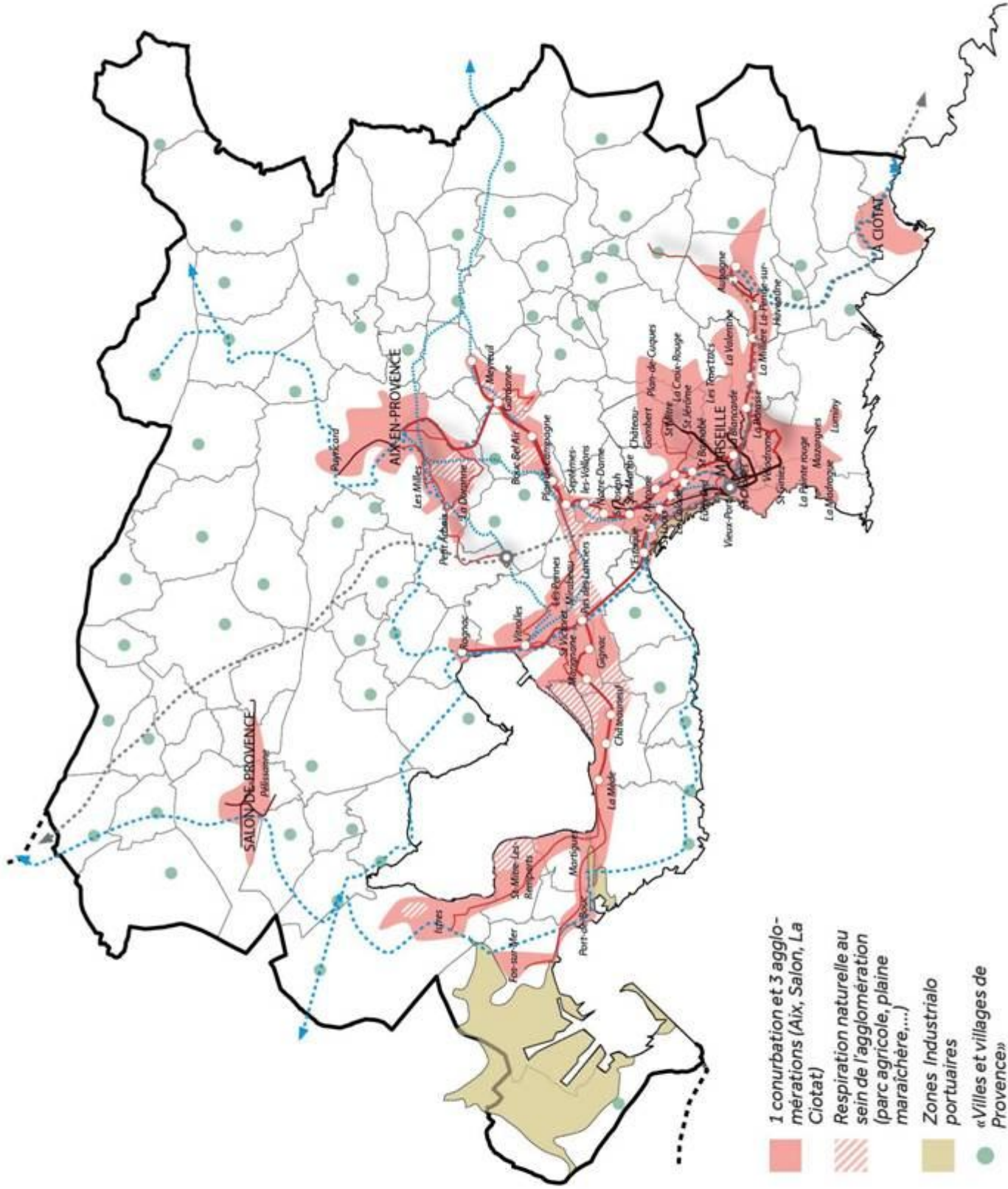
TER CARS interurbains

2ème niveau: Le réseau TC intra-urbain

Existants A créer

En trait épais: les liaisons ferrées, en trait fin les BHNS

le réseau TGV



1 conurbation et 3 agglomérations (Aix, Salon, La Clotat)

Respiration naturelle au sein de l'agglomération (parc agricole, plaine maraîchère,...)

Zones Industriales portuaires

«Villes et villages de Provence»